
CHSCT AUDIO DU 16 décembre 2020

Présidence assurée par M. Lerminiaux en l'absence de Mme Assouline

Nouveau Réseau de Proximité

La CGT a rappelé son opposition au projet national du NRP et à ses conséquences en Corse du Sud, à savoir les fermetures programmées des trésoreries dans le rural, le désengagement de L'État avec le retrait des fonctionnaires de la DGFIP, les pertes d'emplois qui en découlent et la dégradation du service rendu au public.

La Direction a annoncé le regroupement du SIP sur Sartène et celui du SIE sur Porto Vecchio. On imagine sans peine les angoisses des agents concernés par cette restructuration. Le nombre de collègues impactés par les fermetures de leur service va croissant : ils viennent s'ajouter à ceux de Levie et de Sainte-Marie Sicché ainsi qu'à ceux de Vico et de Bonifacio.

La CGT a demandé confirmation de l'ouverture de Levie et de Sainte Marie suite à la décision du Préfet de reporter leur fermeture pendant 6 mois durant lequel un moratoire devrait avoir lieu. Elle a également demandé quels moyens allaient être mis en œuvre pour permettre la présence de 2 personnes, préalable à l'ouverture au public quelques jours par semaine. Pour Levie, l'intérim du comptable devrait être maintenu et pour SMS, l'équipe de renfort devrait y être affectée.

Les baux dénoncés par la Direction (début février pour Levie et début mai pour SMS) devraient être prorogés avec les mairies pendant toute la présence de la DRFIP.

Ni Mme Olivier, l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail, ni le médecin de prévention, ni l'assistante sociale n'ont été associées au projet en cours, ce que la CGT déplore, mais rappellent leur entière disponibilité si la Direction leur demande leur concours.

La Direction a prévu une visio-conférence avec les équipes de Sartène et de Porto Vecchio concernées ainsi que des entretiens individuels. En effet, des mutations et des formations sont à envisager pour nombre de nos collègues.

Il est à craindre que ces grands bouleversements (pour rappel, les services SLR et CGR doivent eux aussi disparaître en 2021 et on apprend que l'Enregistrement au SPFE serait lui aussi mutualisé sur le

continent en 2022) n'engendrent une période d'anxiété pour tout le personnel concerné.

La présence d'un médecin de prévention sur place ou pourquoi pas d'une infirmière si le recrutement d'un médecin s'avère impossible à l'heure actuelle, va devenir une obligation pour l'écoute et la prise en compte du mal être que suscitent ces situations difficiles.

En parallèle avec ces changements, la CGT a évoqué les problèmes de surface de travail au Grand Ajaccio et à Porto Vecchio. La comptable de SMS disposera d'une installation « légère » dicit la Direction au Grand Ajaccio et les collègues des Amendes devront se partager 14 m² à 2 pendant la période de formation du nouvel agent affecté dans le service. Si l'on ne peut que se réjouir de l'affectation d'un agent supplémentaires aux AMD (demande récurrente de la CGT), on ne peut accepter que ce soit dans de mauvaises conditions pratiques. Un bureau suffisamment spacieux (l'ISST a rappelé les normes de 10 m² par agent) à partager (en y intégrant la réception du public) serait préférable à 2 agents séparés dans 2 pièces différentes.

La CGT a demandé à la référente COVID et à l'assistant de prévention d'effectuer une visite à Porto Vecchio où là aussi certains travaillent dans des espaces peu adaptés (3 personnes dans 22 m² !!!). Cette visite programmée début janvier devrait aider à une prise en compte des difficultés rencontrées dans ce poste.

COVID 19

Un point a été fait sur la situation engendrée par le COVID19. Pas de problème quant à la dotation des stocks de toute sorte à disposition.

Un 4ème cas positif a été recensé mais hors du travail (pas de contact pour les autres collègues).

La référente COVID et l'assistant de prévention ont commencé leurs visites de postes.

La CGT a tenu à intervenir à nouveau sur le sujet du télétravail. Elle a rappelé que la solution du télétravail ne pouvait être basée que sur le volontariat (contrairement au DG qui écrit que « ce n'est pas une option »).

Elle a à nouveau évoqué les risques psychosociaux qui peuvent en découler : peu ou pas de contacts avec les collègues, pression exercée par certains chefs de service, climat de suspicion qui règne quant au travail réellement effectué, chantage exercé pour accepter du travail supplémentaire en échange du télétravail comme si c'était une fleur accordée par l'administration et pas un droit...

Ces situations qui deviennent parfois explosives pourraient être évitées

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

grâce à une communication plus sereine entre tous.

RAPPORT ISST SITE DE LA GRANDE ARMÉE

Les constations faites sont les mêmes sur de nombreux sites : portes coupe-feu ouvertes à tort, bouteilles remplies aux fontaines à eau, port du masque obligatoire mal respecté, salles de convivialité trop occupées en même temps...

L'ISST a rappelé qu'une pause de 10 minutes dans un endroit adapté (à l'extérieur ou dans une salle aérée) toutes les 2 heures permet de pallier à l'inconfort du port du masque.
La CGT a proposé un rappel via les chefs de service de cette possibilité qui inciterait peut-être certains collègues à supporter cette contrainte plus facilement.

QUESTIONS DIVERSES : E-CONTACTS

La CGT a souhaité faire un point sur les e-contacts, une des manières entre autres de permettre aux usagers d'obtenir une réponse à leurs questions.

Actuellement, le rôle de la Taxe d'Habitation engendre un afflux très important de contribuables, aussi bien physiquement que par mails, téléphones ou e-contacts.

La Direction se dit surprise de cette situation commune aux 3 sites d'Ajaccio, de Sartene et de Porto-Vecchio !

Les chiffres donnés par la Direction des e-contacts en souffrance : environ 1000 à Ajaccio, 400 à Sartene et 800 à Porto Vecchio !
Contrairement aux OS et au Personnel, elle pensait que le fait que seuls 20% des citoyens payant une TH sur leur habitation principale ferait baisser grandement les questions et les contentieux liés à cette taxe. Ce n'est pas faute d'avoir répété que les problèmes dus aux TH des habitations secondaires et aux logements vacants étaient la principale source de réclamations et que cette situation allait donc perdurer. Preuve en est que les reprises d'emplois prévues à la clé de cette réforme dénoncées à l'époque par les OS étaient bien une énorme erreur.

La Direction a confirmé que tous les 2 mois, un apurement des e-contacts était effectué. Environ 90 % des restes non traités auraient été résolus autrement. Les 10 % restants se transformant en contentieux à gérer !

Donnez-nous les moyens de bien faire notre travail et de rendre

un service de qualité aux citoyens comme ils sont en droit de l'attendre de nous, plutôt que de leur faire faire des queues insensées devant les SIP

ou de les faire écouter en boucle un message pré-enregistré en attendant une réponse téléphonique qui n'arrivera jamais faute de correspondant au bout du fil !

Pascale Bertrand, représentante CGT au CHSCT

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [CR CHS-CT](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
